



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

# **Appel à projets CréaMoocs**

**Optimisation des équipements multimédia  
et de l'accompagnement pour la production de ressources pédagogiques  
dans les établissements d'enseignement supérieur**

## 1. Contexte et objectifs

France Université Numérique, stratégie numérique pour l'enseignement supérieur présentée le 2 octobre 2013, a pour ambition de faire du numérique un levier pour accompagner l'apprenant à chaque étape de son parcours de réussite. Outil au service de la formation initiale comme continue, elle contribue à démocratiser l'accès à la connaissance et renforcer l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur français. S'appuyant sur le succès des MOOCs, mais aussi sur des initiatives innovantes déjà existantes sur les Campus (serious games, tutorat en ligne...), France Université Numérique contribue à la rénovation des pratiques pédagogiques et au développement de nouveaux services numériques pour les étudiants, mais aussi pour les salariés et tous ceux désireux de se former.

Les regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à l'échelle des sites, sont encouragés dans leur politique de production et de diffusion de ressources audiovisuelles et multimédia, supports d'activités d'apprentissage, en se dotant d'équipements adaptés et en développant les compétences de leurs personnels. Le but est d'offrir aux enseignants et enseignants-chercheurs un accès aisé aux équipements et un appui à des productions de qualité, notamment pour la création de MOOCs ainsi qu'une meilleure appropriation des possibilités du numérique au service des enseignements.

Pour faciliter cette évolution, le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche lance un appel à projets. Celui-ci a pour objectif de permettre à tous les regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, de compléter, si nécessaire, leurs équipements, et d'offrir aux personnels la possibilité d'en faire un usage optimal, par un accompagnement ou des actions de formations appropriées.

## 2. Présentation de l'appel à projets

### 2.1 Contenu de l'appel

Cet appel permet l'optimisation des équipements, fixes ou mobiles, dédiés à la production et la diffusion de ressources audiovisuelles et multimédia de qualité pour la formation en ligne, ainsi que l'accompagnement et la formation des personnels associés à cette production. Les projets présentés doivent s'inscrire dans la stratégie de formation des établissements concernés. Ils sont appelés à s'intégrer dans une politique globale de formation au et par le numérique, visant notamment à soutenir le renforcement de l'attractivité du site en matière d'offre de formation nationale et internationale.

Ne sont pas concernés les dispositifs individuels, c'est-à-dire les enregistrements à partir d'ordinateurs personnels.

### 2.2 Etablissements concernés

Sont susceptibles de répondre à cet appel les établissements en charge de la coordination territoriale en application de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, pour les regroupements (ComUE, associations, établissements fusionnés...) constitués ou en cours de constitution. Il conviendra de porter une attention à la cohérence avec l'action des Universités Numériques en Région dans ce domaine.

## 2.3 Critères et évaluation

Les propositions seront examinées en tenant compte des éléments suivants :

- Intégration dans une stratégie d'ensemble, fonctionnelle, pédagogique et géographique.
- Pertinence de la répartition géographique (équipements centralisés ou distribués).
- Cohérence avec les ressources humaines disponibles ou prévues, ainsi qu'avec le financement de la maintenance.
- Articulation avec les équipements déjà disponibles, la politique de production déjà menée et ses résultats.
- Capacité à mutualiser au niveau d'un ou plusieurs site(s). Articulation avec l'action des Universités Numériques en Région.
- Articulation avec l'écosystème, et notamment le monde professionnel.
- Incitation et accompagnement des enseignants à l'usage de ces équipements.
- Formation et montée en compétences des personnels.

Les dossiers seront analysés par une commission d'expertise, rassemblant des profils différents (spécialistes audiovisuels, enseignants, informaticiens, membres de la gouvernance...).

## 2.4 Constitution des dossiers

Chaque porteur devra transmettre son projet sous forme électronique (PDF) à l'adresse suivante : [khadija.dib@enseignementsup.gouv.fr](mailto:khadija.dib@enseignementsup.gouv.fr), avant **le 2 juillet 2014**.

La présentation du dossier devra être conforme à **l'annexe A** jointe à ce document. Le projet devra faire figurer les éléments financiers principaux (régie, éclairage, matériels vidéo...).

**L'annexe B** donne, à titre indicatif, des exemples de configurations (équipements et ressources humaines nécessaires...).

## 2.5 Convention et suivi

Le montant et les modalités de soutien de l'Etat feront l'objet d'une convention entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le porteur du projet.

Un rapport et un bilan d'exécution seront adressés par le porteur du projet au ministère au mois de juin 2016.

## **ANNEXES**

### **Annexe A**

#### **Contenu du dossier**

Les groupements d'établissements qui répondront à l'appel à projet devront fournir les informations suivantes :

#### **1. Informations sur les établissements concernés**

##### **Etablissement porteur**

- Nom
- Nom de la personne responsable du projet
- Fonction
- Coordonnées (mail, téléphone)

##### **Etablissements participants**

Pour chacun :

- Nom
- Nom de la personne responsable du projet
- Fonction
- Coordonnées (mail, téléphone)

##### **Description des moyens techniques existants**

Pour chacun une description courte des installations :

- Studios, s'il en existe et localisation (établissement, campus)
- Eclairages
- Fonds neutres et dispositifs d'ambiance
- Moyens techniques complémentaires : tableau numérique, tablette graphique...
- Montage : nombre et capacités des bancs de montage
- Moyens de diffusion en ligne (direct, différé)
- Autres

##### **Moyens humains**

Nombre de personnes affectées à l'audiovisuel par BAP, niveau d'emploi (AT, T, AI, IE et IR) et branche d'activité.

##### **Politique générale pour la production audiovisuelle et multimédia**

##### **Réalisations**

Principaux chiffres sur l'utilisation de ces moyens au cours des années 2012 et 2013

- Taux d'occupation des studios (s'il en existe)
- Nombre de vidéos réalisées
- Durée totale approximative

- Si possible, catalogue des vidéos réalisées par niveau (L,M,D) ou discipline (nombre, durée, public...)
- Mode de diffusion
- Politique de droits d'auteur

## 2. Projet

Il convient

-de décrire le projet de production de ressources audiovisuelles et multimédia et d'accompagnement des personnels ;

-d'en énoncer les objectifs quantitatifs et qualitatifs et les caractéristiques, notamment :

- MOOCs et formations en ligne (dont serious games, tutorat en ligne...): nombre prévu par an, disciplines couvertes
- Documents de cours : nombre et niveaux couverts par discipline, nombre d'étudiants concernés
- Autres usages
- Volume d'heures de production prévu pour les années 2015 et 2016
- Accompagnement prévu : enseignants, autres personnels
- Insertion dans la politique de la ComUE ou du site

-de décrire et chiffrer les moyens demandés, en précisant leur articulation avec les moyens existants.

## Annexe B

### Exemples de configuration-type et de support requis

#### 1) Configuration légère à une caméra

- Equipement mobile pour tournage sur site ou pour tournage fixe en studio.

#### Exemples d'usage :

1. Un ou plusieurs enseignant(s) ou intervenant(s) filmé(s) en « studio » ou en situation (lieu de travail par exemple) : interview, témoignage, allocution, intervention...
2. Cours ou conférences donnés en amphithéâtre sans interaction avec le public ni enregistrement de diapositives et/ou d'écrans. L'intégration des diapositives ou des écrans se fait en post-production ou au montage si nécessaire.

#### Matériel :

- Une caméra avec connectique adaptée image et son sur pied.
- Option : convertisseur VGA-HDMI et enregistreur HDMI pour enregistrer les vidéos (ou toute autre image à l'écran de l'ordinateur du conférencier) de façon synchrone.
- Eclairage adapté.
- Microcravate avec émetteur/récepteur UHF, connectable sur caméra en XLR.

### **Montage post-production :**

- Montage : titrages, habillage, intégration ou pas de diapositives ou d'illustrations pédagogiques.
- Intégration dans le MOOC (plateforme ou un autre dispositif de diffusion).

### **Personnel requis**

- Qualification du personnel : BAP F  
Tournage : techniciens de l'image et du son. Réalisation d'interviews et de témoignages : journaliste ou réalisateur ou responsable de productions vidéo et multimédia. Montage : technicien de l'image et du son.

## **2) Configuration à deux caméras et micros**

- Equipement mobile pour tournage sur site ou tournage fixe en studio.
- Régie qui permet une captation en direct.
- Nécessite au moins deux personnes qualifiées.

### **Exemples d'usage :**

1. Un ou plusieurs enseignants ou intervenants en « studio » ou en situation (lieu de travail par exemple).
2. Cours donnés en amphi avec interaction du public ou non.
3. Intégration en direct des diapositives et/ou illustrations pédagogiques.

### **Matériel :**

- Deux caméras HD sur pied non motorisées avec connectique son et image.
- Option possible : fond vert pour incrustation d'un fond au montage (images ou vidéo).
- Eclairage adapté.
- Microcravate(s) avec émetteur/récepteur UHF, connectable sur caméra ou régie + éventuellement micros additionnels (cas de dialogue entre plusieurs personnes).
- Batterie de micros sans fil pour l'enregistrement des réactions d'un public.
- Mélangeur audio.
- Mélangeur vidéo HD pour mélanger les images des deux caméras + signal de l'écran de l'ordinateur du professeur (diapositives et captures d'écran) et son.
- Tablette écran pour annotation de documents.
- Enregistreur HD sur disque et disques de sauvegarde.

### **Personnel requis :**

- 2 techniciens vidéo et image de la BAP F, qualifiés pour réglages image, son.
- Un réalisateur qualifié (BAP F) pour gérer la captation.
- Post production minime pour titrage et habillage.

## **3) Configuration multi-caméras**

- Enregistrements de haute qualité en studio ou en décor réel (amphithéâtre, auditorium,...).
- Réalisation complexe avec régie, image et son, multi-caméras, avec intégration d'images de synthèse, décors virtuels...

### **Usages :**

1. Un ou plusieurs enseignant(s) ou intervenant(s) filmé(s) en « studio », en situation (lieu de travail par exemple) ou en amphithéâtre.
2. Cours donnés en amphi avec interaction du public ou non.
3. Illustrations préparées à l'avance (diapositives, captures d'écran).
4. Ecriture ou schémas sur tablette ou TBI (exemple des cours scientifiques avec équations ou annotations des diapositives).

5. Situations filmées à deux caméras (expériences par exemple). Une ambiance de laboratoire peut être créée au montage.

**Matériel :**

- Deux ou trois caméras semi-professionnelles sur pied dont deux au moins télécommandables à distance.
- Fond d'incrustation professionnel ou cyclo.
- Eclairage : spots LED sur pied, éclairage annulaire et rampe au plafond (face et contre).
- Microcravate(s) avec émetteur/récepteur UHF.
- Batterie de micros UHF pour enregistrement du public.
- Mélangeur son.
- Mélangeur vidéo HD pour mixer les images des deux caméras + signal de l'écran de l'ordinateur du professeur (diapositives et captures d'écran) + autres sources et audio.
- Dispositif de titrage et lancement de sujets intégré au mélangeur vidéo.
- Intercom pour le cadreur central.
- Pupitre de pilotage des caméras.
- Enregistreur HD avec disques de sauvegarde.
- Tablette écran, TBI...

La tablette écran ou le TBI permettent le filmage, en situation, d'un professeur travaillant avec une tablette graphique ou devant un tableau blanc.

**Personnel requis :**

- 1 cadreur (BAP F), 1 opérateur régie Technicien ou ASI image et son (BAP F). Si possible une personne qualifiée, niveau IE (BAP F) pour la réalisation.
- Montage par technicien qualifié ou ASI BAP F.
- Temps de montage court, car travail sur vidéo pré-montée à l'enregistrement.